

*Questions orales*

## LE CHÔMAGE—LES MESURES VISANT À L'ATTÉNUATION DES CONSÉQUENCES POUR LES PROVINCES DE L'EST

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme dans ses prévisions trimestrielles publiées la semaine dernière, le Conference Board prévoit pour les cinq provinces de l'Est un taux de chômage supérieur à 10 p. 100 et, dans le cas de deux de ces provinces, Terre-Neuve et Québec, un taux considérablement plus élevé; comme, d'autre part, les programmes de création d'emplois déjà annoncés par le ministre, Canada au travail et Jeunesse du Canada au travail, ne constituent tout simplement qu'une nouvelle forme de l'actuel programme des Initiatives locales qui réduit l'efficacité de ce dernier en l'étalant sur une période d'une année, je voudrais que le ministre me dise quelles nouvelles initiatives le gouvernement entend prendre étant donné la crainte de la situation que le taux réel de chômage dans une province par exemple atteigne 35 p. 100?

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le député manifeste encore une fois la réaction typique qu'oppose automatiquement le parti conservateur à tous les programmes nouveaux que nous lançons.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cullen:** Nous avons insisté fortement, et notamment dans la province du député, sur les crédits consacrés aux programmes des Initiatives locales, de Canada au travail et de Jeunesse du Canada au travail, reconnaissant ainsi le taux élevé de chômage qui y sévit. Nous y avons mis en œuvre des programmes de formation dans les établissements d'enseignement et les entreprises industrielles, qui entraîneront pour l'année 1976-1977 des déboursés de 15.4 millions de dollars et profiteront à 6,600 travailleurs. Compte tenu de ces déboursés, outre les crédits de 17.8 millions de dollars affectés au programme des Initiatives locales pour l'année 1976-1977, on peut dire à mon avis que le gouvernement fait sa part, et trouver à redire à ces efforts n'est pas à l'honneur d'un parti qui ne préconise absolument aucune politique en la matière.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Comme certaines provinces ont déjà un taux de chômage de plus de 15 p. 100, celui-ci étant, dans ma propre province, de 35 p. 100, et comme le programme «Canada au travail» dépend de l'initiative des autres, puis-je demander au ministre quelles mesures lui-même et ses collègues envisagent de prendre pour créer plus d'emplois? Pour commencer, accepterait-il de rencontrer les chefs de gouvernement de ces cinq provinces afin d'élaborer immédiatement de nouveaux programmes.

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, malheureusement pour le député, on ne finance pas les programmes avec des paroles en l'air sinon il aurait tout ce dont il a besoin; il faut de l'argent. Nous avons consacré 1.3 milliard de dollars par année aux programmes de création d'emplois et de formation et voilà que le député juge bon de dénigrer ce qui me semble un grand effort. Nous pourrions peut-être trouver plus d'argent mais en tout cas, ces programmes sont excellents et répondent au grand éventail des besoins; en outre, ils s'adressent surtout aux régions telles que la province du député.

[M. Stevens.]

## LE CHÔMAGE—LA GRAVITÉ APPAREMMENT SOUS-ESTIMÉE PAR LES STATISTIQUES—DEMANDE DE PROGRAMMES D'AIDE EN FAVEUR DES PROVINCES ATLANTIQUES

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui, étant expert en la matière, ne saurait s'y méprendre quand il entend des paroles en l'air.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** J'aimerais savoir si le ministre admettra devant la Chambre que le subventionnement des programmes de création d'emploi auxquels il a fait allusion est fonction des statistiques officielles de l'assurance-chômage. Dans l'affirmative, admettra-t-il que le taux de chômage réel à Terre-Neuve et à l'île du Cap-Breton notamment, est deux fois plus élevé que le taux publié dans les statistiques officielles et que le montant des subventions accordées à ces régions ne correspond pas à leurs besoins? Si le ministre est d'accord, nous dira-t-il quels programmes spéciaux il a l'intention de présenter pour pallier à cette situation qui ne fait qu'ajouter aux inégalités dans le pays?

● (1420)

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, encore une fois, nous reconnaissons que nous avons recours à des moyens bien imparfaits, mais nous nous efforçons de déterminer des statistiques exactes, comme le souhaite le député. Toutefois, nous les appliquons également dans l'ensemble du pays. Il serait inopportun d'appliquer une série de principes et de lignes directrices dans la région dont parle le chef du NDP et de mettre en œuvre d'autres programmes ailleurs. Nous essayons d'obtenir des statistiques plus justes, plus exactes et plus appropriées, mais, en attendant, étant donné les fonds dont nous disposons, les statistiques que nous avons font probablement l'affaire.

**M. Broadbent:** Je reviens à l'expression «paroles en l'air» employée par le ministre. Il lui a fallu beaucoup de mots dans sa réponse pour dire qu'il n'allait pas corriger la mauvaise répartition des fonds. J'aimerais poser une question supplémentaire. Étant donné que le premier ministre Moores de Terre-Neuve a récemment déclaré que pour que sa province réussisse à maintenir ce qui est déjà le pire taux de chômage au Canada, il lui fallait créer 5,000 nouveaux emplois par année en sus du récent taux annuel représentant déjà une hausse de 5,000 emplois, le ministre est-il prêt à annoncer que le gouvernement s'occupera particulièrement des provinces de l'Atlantique et présentera un programme positif, de création d'emplois, non pas à la fin de l'été, mais d'ici les prochaines semaines?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, encore ici le député ne tient pas compte des quelque 17 millions de dollars versés à cette province à cause du niveau de chômage élevé. Le député a tort de dire que nous ne modifions pas nos critères parce que nous agissons dans le cadre du programme Canada au Travail. Je cherche une autre formule qui nous permette d'évoluer le chômage dans une région donnée, d'une façon plus précise. Fort heureusement, nous travaillons sur une base bilatérale et multilatérale avec mes homologues de toutes les provinces pour tâcher de répondre à leurs besoins particuliers, soit par des